

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

**1<sup>ère</sup> REUNION DE 2009**

**Séance du 2 mars 2009**

CG 09/1<sup>ère</sup>/I-19

**RELOGEMENT DES SERVICES  
HOTEL DU DEPARTEMENT**

---

Les travaux de réhabilitation et d'extension de l'Hôtel du Département en cours depuis le 2 avril 2007 arrivent à un stade de mise à disposition pour une partie de nos services.

Je vous rappelle que cette importante opération a été découpée en **plusieurs phases** afin que sa faisabilité soit rendue possible, tant au point de vue technique que fonctionnel, compte tenu que les travaux se réalisent en site occupé.

La **première phase** se décompose en fait en 4 opérations, se déroulant concomitamment, à savoir :

- 1<sup>ère</sup> opération : la salle du Conseil, la salle de la Commission Permanente, le bar et hall attenant. Les travaux sont actuellement **terminés** et nous disposons de cet ensemble de locaux depuis décembre 2007.
- 2<sup>ème</sup> opération : construction d'un nouveau bâtiment à deux niveaux A-1 et A-2, situés côté Tesco, en continuité avec le bâtiment existant. Les travaux sont **terminés**.
- 3<sup>ème</sup> opération : construction d'une extension niveau C en liaison avec le hall d'accueil. Les travaux sont **en phase de finition**.
- 4<sup>ème</sup> opération : extension des niveaux D et E côté Ouest et aménagement partiel des niveaux C – D – E. Les travaux sont **terminés**.

La complexité de l'ouvrage et sa technicité ont engendré un certain nombre de mises au point et d'adaptations importantes qui ont amené un décalage de 6 mois dans la réalisation des travaux par rapport aux prévisions de date des livraisons.

Ainsi, la prise de possession du bâtiment A-1, A-2, des extensions D et E, et de l'aménagement partiel du niveau C auront lieu dans les jours prochains, l'installation du mobilier est en cours. Le déménagement des services se fera durant le mois de mars.

A l'issue de ce transfert **débutera la seconde phase** qui portera sur la restructuration de l'aile Est des niveaux A et B, du hall d'accueil niveau C, partie centrale du niveau D côté Nord, et partie Est niveau E. Vous avez, en annexe, au présent rapport le phasage des prochains travaux, niveau par niveau.

Le planning prévisionnel prévoit une durée de ces travaux de 8 mois et donc, une **mise à disposition des locaux début 2010**.

La **troisième phase et dernière**, pour le bâtiment administratif, traitera la partie Ouest des niveaux A et B et la partie centrale du niveau D côté Sud. Le planning prévisionnel fixe à 6 mois la durée des travaux, ce qui nous amènera à une livraison pour **Septembre – Octobre 2010**.

Lors de la séance du 16 février 2006, nous avons évalué, au moment de l'APS (Avant Projet Sommaire), des travaux et des honoraires de maîtrise d'oeuvre à 12 600 000 € HT (11 515 400 € + 1 089 000 €) soit **15 070 000 € TTC**.

L'avancement des études, notamment de structures ont amené la maîtrise d'oeuvre à nous présenter un DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) à 13 148 723 € HT, soit 15 725 873 € TTC.

L'appel d'offres des travaux a été lancé le 13 octobre 2006 et je vous annonçais, le 1er mars 2007, que nous avons attribué les marchés pour un montant de 12 575 891 € HT, soit 15 040 766 € TTC, ce qui nous avait amenés à réévaluer notre AP (Autorisation de Programme) à **16 343 210 € TTC** (travaux + honoraires).

Aujourd'hui, la 1ère phase de travaux est terminée et, dans le but d'améliorer l'architecture intérieure et de pallier des mises aux normes, des avenants ont été passés, en décembre 2008 (commission permanente du 18.12.2008), pour un montant de 373 413 € HT, soit une augmentation de 2,97 % du montant initial des marchés.

L'enveloppe globale de la réhabilitation et de l'extension des bureaux de l'Hôtel du Département peut être évaluée à ce jour et, sous réserve qu'il n'y ait pas de travaux supplémentaires pendant les phases 2 et 3, à 15 059 913 € HT, soit **18 011 656 € TTC**, se décomposant comme suit :

➤ TRAVAUX :	12 575 891 € HT (marché -valeur décembre 2006)
	373 413 € HT (avenant n°1 – décembre 2008)
	289 368 € HT (révisions payées à février 2009)
	<u>410 506 € HT</u> (prévisions de révisions-solde
	1ère, 2ème et 3ème phases)
	13 649 178 € HT soit <b>16 324 417 € TTC</b>

➤ HONORAIRES MAITRISE D'OEUVRE :

992 170 € HT (mission de base + avenants)
139 239 € HT (OPC – Ordonnancement Pilotage Coordination)
46 190 € HT (révisions payées à février 2009)
<u>123 579 € HT</u> (prévisions révisions)
1 301 178 € HT soit <b>1 556 209 € TTC</b>

➤ HONORAIRES CONTROLE TECHNIQUE :

43 810 € HT (marché-mars 2004)
<u>13 814 € HT</u> (prévisions révisions)
57 624 € HT soit <b>68 918 € TTC</b>

➤ HONORAIRES SPS (Sécurité Protection Santé) :

39 000 € HT (marché- novembre 2003)
<u>12 933 € HT</u> (prévisions révisions)
51 933 € HT soit <b>62 112 € TTC</b>

**Le bâtiment social**, quant à lui, est en cours d'étude.

A l'origine, l'évaluation sommaire du coût des travaux du bâtiment social, hors honoraires, comprenant un espace petite enfance de 30 places, un restaurant administratif, une rotule de liaison et des locaux de stockage et d'archives s'élevait à 1 800 000 € HT, valeur mai 2005.

La topographie du terrain (terrain pentu et remblais de briques et de tuiles), nous a contraints à modifier le programme et à prévoir des fondations spéciales par pieux de 12 mètres linéaires de profondeur, évaluées à 956 000,00 € HT.

Lors du déroulement du concours d'ingénierie et d'architecture, une visite du site a été organisée avec les différentes équipes d'architectes soumissionnaires qui nous ont, **toutes**, proposé d'intégrer deux niveaux de parking, pour utiliser au mieux la contrainte topographique et géologique du terrain, ce qui engendrerait un surcoût de 800 000,00 € HT.

C'est en tenant compte de ces considérations que le jury a proposé, le 14 février 2008, de retenir l'équipe de maîtrise d'œuvre Roger Taillibert qui comme les autres intègre l'option parking. La commission permanente du 28 avril 2008 a suivi les propositions du jury et lui a attribué le marché.

La solution ainsi retenue offre l'avantage de disposer de 1 200 m<sup>2</sup> supplémentaires, qui seront affectés à des parkings, archives et locaux de service, répondant en cela au souci des représentants du personnel, tant au cours de discussions qu'en CTP, sur le problème des places de parking.

Le projet définitif du bâtiment social s'établirait ainsi à 4 558 000 € HT, valeur septembre 2008 se décomposant comme suit :

– projet de base	1 800 000 €
– fondations spéciales	956 000 €
– parking 1 et 2, archives et locaux techniques	400 000 €
– actualisation	245 000 €
– habillage de la façade	600 000 €
– honoraires	452 000 €
– divers	65 000 €

S'agissant des **aménagements extérieurs**, ils sont en cours et ont été partiellement réalisés. Le parking sur berge du Tescou va être mis en appel d'offres auprès des entreprises dans les jours qui viennent.

Les équipements mobiliers de bureaux récemment livrés étant en cours d'installation, un certain nombre de services (191 agents) vont, dans les jours et semaines qui viennent, prendre possession des locaux créés ou rénovés.

Je vous demanderais de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL GENERAL**

- Prend acte de la communication de Monsieur le Président relative à l'avancement des travaux relatifs au relogement des services à l'Hôtel du département ;

*Bâtiment administratif*

- Actualise l'autorisation de programme initiale à 18 050 000 € TTC afin, au-delà des 446 602 € TTC de travaux supplémentaires, d'intégrer près de 1 072 082 € TTC de révisions de prix ;

*Bâtiment social*

- Arrête l'autorisation de programme à 5 452 000 € TTC.

Pour d'adoption : 28 voix

Avis contraire : néant

Abstention : 1

Adopté.

Le Président,